



## A la Ferme des « Crutins », Pierre Pirson et sa fille Wendy pilotent un système en transition pour plus d'autonomie et de cohérence agronomique

Daniel Jamar et Virginie Decruyenaere, CRA-W

La ferme des Crutins est située à Sugny dans les Ardennes, à quelques kilomètres de la frontière française. La ferme est conduite par Pierre Pirson, un pionnier de l'agriculture biologique (AB) en Wallonie, aujourd'hui rejoint par sa fille Wendy. C'est une ferme en poly-élevages et cultures qui s'étend sur 80 ha de SAU. Elle est partie prenante du réseau de ferme mis en place dans le cadre du programme BIO 2020 du CRA-W

La reconversion à l'AB, une première transition vers l'autonomie alimentaire

Au moment de la conversion à l'AB en 1998, la ferme de Pierre Pirson est une ferme de 36 ha, spécialisée en production laitière, en race Montbéliarde pure. Elle est alors basée sur le pâturage, l'achat de concentrés et la livraison du lait à la laiterie. A l'époque les concentrés bio sont peu présents sur le marché et Pierre s'oriente, par nécessité, vers ce qu'il définira plus tard comme « la recherche de l'autonomie alimentaire complète ». Sous l'impulsion de Michel Sencier, conseiller indépendant en agriculture biologique, le passage en bio s'accompagne de la mise en culture des prairies labourables et la mise en place d'une rotation fourragère composée de 2 à 3 ans de prairies temporaires suivies de deux années d'une association céréales/pois fourrager. Les céréales fournissent l'essentiel du concentré nécessaire au maintien d'une production satisfaisante de lait par vache (5000 litres/an). A l'élevage laitier est ajouté un petit atelier de volaille (200 poulets de chair) qui vient diversifier les produits animaux proposés en vente directe par Pierre et son épouse Thérèse, qui pourtant est déjà occupée à temps plein dans le cadre d'un travail à l'extérieur de la ferme.

La reconversion du troupeau laitier vers l'élevage allaitant et l'élevage porcin

Suite à un incendie des bâtiments de traite en 2008, Pierre reconsidère son organisation du travail et décide d'abandonner la production laitière. La ferme à ce moment compte 80 ha de superficie, dont la majorité est labourable. La demande en porc bio étant très forte à cette époque, l'option d'un élevage porcin est rapidement adoptée. Un élevage plein air de truies reproductrices pour la vente de porcelets et l'engraissement de porcs charcutiers vendus en colis et en filière longue (PQA) est mis en place.

L'élevage porcin devient donc l'activité phare de la ferme et, dans l'esprit d'un élevage lié au sol, les prairies à cochons entrent dans la rotation des cultures, ce qui lui permet d'éviter une trop forte dégradation de la structure du sol, ainsi que la sur-fertilisation organique du parcours. Mis à part un concentré protéique acheté (soja bio), l'essentiel de l'alimentation des cochons est produit sur la ferme. En conséquence, la part de céréales et protéagineux dans la rotation est augmentée dans un premier temps jusqu'à 70% de la SAU. Les céréales sont inertées au moment de la moisson avec l'avantage de permettre une récolte en grain avant maturité complète (à 20% à 25% d'humidité), ce qui est un gage de réussite sous un climat ardennais où les récoltes sont plus tardives.

La production porcine est complétée par un petit atelier allaitant destiné à consommer l'herbe des prairies en rotation. Par croisements successifs avec des taureaux Blonds ou Salers, Pierre convertit le troupeau de montbéliardes, composé initialement d'une cinquantaine de vaches laitières, en troupeau allaitant et diminue les effectifs bovins à 20 vaches, de quoi satisfaire en viande de veau rosé sa clientèle en vente directe.

Cependant, malgré un système qui fonctionne assez bien, deux constats poussent Pierre à reconsidérer une nouvelle fois la cohérence de son système de production. La rotation trop riche en cultures de céréales pour nourrir les cochons est de plus en plus difficile à maîtriser du point de vue des adventices et de la fertilité du sol : il faut augmenter la part de prairies temporaires pour une rotation agronomiquement plus durable et diminuer le nombre de cochons / ha. D'autre part, la rentabilité de l'élevage allaitant qui devait valoriser ces prairies temporaires est insuffisante pour assurer un revenu supplémentaire devenu nécessaire dans la perspective d'une association avec sa fille Wendy.

La solution c'est le mouton

« Pour la rentabilité j'ai un indicateur simple », nous dit Pierre, « je regarde la marge à l'hectare, et je constate qu'en raison de son cycle rapide et des faibles coûts en infrastructures qu'il occasionne, le mouton rapporte bien plus à l'hectare que la vache allaitante ». D'autre part, alors que le marché de la viande bovine bio est saturé, il y a une demande non satisfaite pour de la viande ovine en filière longue (LBA) et ce type de viande viendra compléter le porc et le veau rosé déjà proposé en vente directe. En 2013, Pierre et Wendy font l'acquisition d'un troupeau d'une centaine de brebis et d'une cinquantaine d'agnelles « Ile de France », race qui s'avèrera plus tard peu adaptée à la conduite à l'herbe. Malgré les difficultés, les erreurs, et parfois les déboires qu'occasionne l'apprentissage d'un nouvel élevage, cette première expérience confirme leur choix : « c'est un élevage qu'on aime bien tous les deux. C'est une question de goût personnel mais, en élevage, c'est un élément important. »

# LES AVANCÉES DU BIO

La re-conception d'un système cohérent autour de la complémentarité et de l'autonomie complète

Actuellement, Pierre et Wendy sont en pleine re-conception de leur système de production et deux principes les guident dans ce travail.

- un principe d'autonomie : produire ce que les hectares de la ferme peuvent supporter, investir peu en capital et en intrants mais maximiser le pâturage et valoriser la production ;
- un principe d'écologie : tirer parti des complémentarités ovins — porcins — bovins ; céréales — prairies temporaires — prairies permanentes ; circuit long — circuit court.

Ainsi, le cochon valorisant le grain, le mouton valorisera l'herbe. Il est donc exclu de donner de grandes quantités de grains aux ovins et de faire de l'agneau de bergerie comme c'est la norme en Belgique. « Nous sommes nouveaux en moutons, mais en plus nous voulons faire du mouton de façon innovante, c'est à dire à l'herbe, y compris les agneaux jusqu'à la finition. Nous pensons que c'est possible mais nous n'avons pas trouvé de références en Belgique pour ce que nous voulions faire. Nous les avons trouvées en France avec l'organisation « PâtureSens » qui rassemble des experts et des éleveurs en pâturage intégral inspiré du modèle Néo-Zélandais très technique. Nous participons à des modules de formation dans les Deux Sèvres, en Poitou-Charentes, nous avons encore beaucoup à apprendre tout en faisant notre propre expérience ».

A terme, sur les 80 ha de la ferme, 40 seront consacrés aux céréales pour nourrir un troupeau réduit à 25 truies en plein air et engraisser leurs produits en bâtiment avec parcours

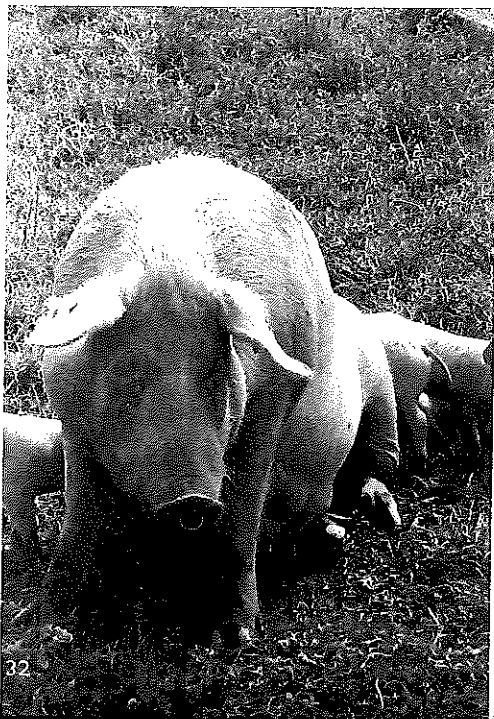
extérieur. Les 30 autres ha seront en prairies temporaires pour assurer un maximum de pâturage à 300 brebis et leurs produits. Enfin les 10 ha restants sont éloignés de la ferme et seront réservés aux 20 vaches allaitantes. Quand nous les rencontrons, Pierre et Wendy sont pleinement occupés à clôturer leur parcellaire de pâturage. Il est calculé pour un à trois jours de résidence et de vingt jours à trois mois de repousse en moyenne selon la saison, mais tout cela devra être réglé en fonction de l'expérience, du comportement de la prairie et des animaux ... Le but est de minimiser la période en bâtiment, voire de s'en passer, les moutons sont fait pour vivre à l'extérieur. La gestion du parasitisme est un point crucial à maîtriser et si la fréquence du changement de parcelles est un point clef, la composition du couvert peut jouer un rôle. D'autre part, les moutons iront également pâturer des parcelles saines comme les chaumes des céréales ou les couverts intermédiaires semés dans la céréale au printemps bien avant la récolte (fêtuques et trèfle blanc). Quasi toutes les terres sont labourables et, après 3 ans, les prairies repassent en culture et inversement.

Pour Pierre et Wendy, le choix de la race Iles de France n'était pas judicieux, c'est un mouton adapté à la conduite en bergerie. Ils recherchent actuellement plus de rusticité par croisement avec du Rouge de l'Ouest ou de la Noire du Velay. Une troupe d'une septantaine d'agnelles de race pure Noire du Velay vient d'être acquise comme noyau de base. C'est une race sélectionnée pour le pâturage, rustique, maternelle, facile à élever, qui dessaisonne facilement et répond bien aux croisements avec des races plus viandeuses. Les agneaux de race pure seront réservés à la vente directe avec l'intention de régulariser une différence de qualité gustative et fidéliser la clientèle.

Côté porcins, Pierre aimerait également améliorer encore l'autonomie et se passer des concentrés protéiques du commerce. Outre la diminution du cheptel et malgré une expérience négative avec la féverole, il envisage par exemple d'augmenter la part de protéagineux dans ses associations de cultures. D'autre part, en augmentant la période d'allaitement à 7 semaines, il réussit à se passer de l'aliment spécifique pour le sevrage très riche en protéines et dès lors très coûteux. A partir de 4 semaines d'allaitement, les truies cessent de maigrir puis reprennent du poids et les porcelets commencent progressivement à consommer l'aliment fermier distribué à la mère. Ainsi, la transition alimentaire se fait très progressivement et il n'y a plus de stress au sevrage. Évidemment, en contrepartie, avec ce système, on perd 3 semaines entre deux mises-bas. D'autre part, les truies sont moins éprouvées, et il n'est pas certain que le bilan ne soit pas finalement favorable. Voilà

une question qui nous est posée en tant que Centre de Recherches Agronomiques : si les systèmes « conventionnels » sont bien calibrés et optimisés, il y a peu de connaissances sur les systèmes innovants et leurs performances à l'échelle du système d'élevage.

Bien conscient d'être dans une phase de transition et d'innovation, Pierre a bien insisté pour que leur projet ne soit pas présenté comme une réussite, comme un acquis, un modèle à suivre. Nous y avons trouvé pourtant quelque chose d'exemplaire dans la mesure où précisément cette profonde re-conception de leur système de production marie, dans une recherche de cohérence globale, le calcul économique et les valeurs personnelles, l'évaluation des marchés et les affinités professionnelles, la durabilité agronomique et la prise de risque, les convictions et les doutes. Pour cela nous les remercions d'avoir partagé avec nous leur projet en construction et nous renouvelons notre engagement à faire avec eux ce travail d'accompagnement de l'innovation dans une démarche de recherche participative à la base de la constitution du réseau de ferme.



www.brasserie-dupont.com

Découvrez notre gamme de bières BIO !

Brasserie Dupont